

L'INTERPRÈTE DANS LES PROCÉDURES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS SUR MINEURS :

Compréhension du
phénomène de traite,
Techniques d'interprétation,
Déontologie

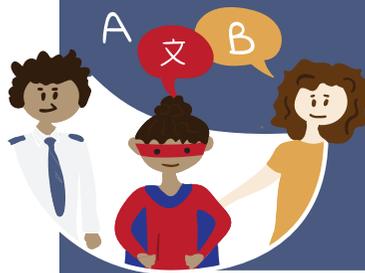
VADEMECUM





AVANT LA MISSION

- ✓ Maîtrisez-vous la langue ou le dialecte requis ?
- ✓ Insistez pour une information précise, car il peut y avoir confusion de la part de la personne qui vous engage.
- ✓ Malgré la déontologie vous imposant impartialité et neutralité, la perception de l'enfant victime a toujours priorité, d'où les principes suivants :
 - Assurez-vous que votre genre (homme ou femme), votre éventuelle appartenance à une certaine ethnie ou à une religion particulière ne nuisent pas à la communication avec la victime ;
 - Assurez-vous que vous n'avez aucun lien familial ou social avec la victime. En cas de doute informez le recruteur ;
- ✓ Informez-vous sur le sujet et le motif de l'audition. Assurez-vous d'être en mesure d'en supporter la charge émotionnelle. En cas de doute, déclinez la mission.
- ✓ Préparez la mission : familiarisez-vous avec les termes spécifiques des domaines concernés (médecine, toxicologie, procédure, par exemple), informez-vous avec précision de la procédure nécessitant votre intervention.
- ✓ Participez à tout briefing qui vous serait proposé !



PENDANT LA MISSION

- ✓ Présentez-vous aux parties en présence. Souvent, l'organisateur vous présentera au mineur, insistant sur votre neutralité, et vous interprétez. Profitez-en pour vous assurer que le mineur vous comprend bien et qu'il parle la langue pour laquelle votre assistance est requise. Si tel n'est pas le cas, signalez-le immédiatement.
- ✓ Priez l'organisateur de vous mettre à une place où vous entendrez parfaitement chacune des parties.
- ✓ Pour éviter la confusion de tournures telles que : « demandez-lui s'il était sorti quand son ami est arrivé » entraînant la réponse « il dit qu'il n'était pas rentré quand il est arrivé... », l'interprète utilise, en principe, le pronom personnel « je » pour la personne qu'il traduit. Il dit « l'interprète » lorsqu'il s'exprime personnellement. Soyez cependant attentif aux réactions des interlocuteurs (jeunes enfants) pour s'assurer que ceux-ci ne sont pas perturbés par cette tactique.
- ✓ Selon les circonstances et la personnalité du mineur, choisissez les techniques d'interprétation les mieux appropriées mais demeurez flexible, n'hésitez pas à vous adapter. La simultanée chuchotée donne aux interlocuteurs l'impression de communiquer directement. Certains interlocuteurs ont cependant peine à s'y habituer. Dans ce cas, passer à une interprétation consécutive de dialogue. Munissez-vous d'un bloc-notes pour les chiffres et noms propres.
- ✓ Soyez fidèle au vouloir-dire des interlocuteurs en respectant scrupuleusement les registres ou niveau de langue. Préservez absolument la parole de l'enfant.
- ✓ Signalez tout doute ou toute incompréhension. Demandez l'autorisation de poser une question pour obtenir un éclaircissement. Votre question sera fermée et courte.
- ✓ Signalez tout malentendu (questions socioculturelles par exemple), demandez l'autorisation de le lever en donnant une explication. Celle-ci sera courte et neutre, sans commentaire personnel.



APRÈS LA MISSION

- ✓ Un débriefing est souhaitable. Veillez à respecter votre devoir de neutralité et d'impartialité.
- ✓ N'hésitez pas à consulter, si vous constatez des réactions émotionnelles excessives.



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Conception graphique :

Ophélie Rigault, www.oedition.com

